



Saleilles

INFOS

DEC 2017 / JANV. 2018

N° 132

LES ECHOS DU MARCHÉ

Au cœur du projet urbain, le commerce non sédentaire est un atout pour toutes les villes car il est un moteur de la dynamique urbaine et un enjeu sociétal et économique.

Non seulement, il contribue pleinement à l'animation des villes mais encore, il répond à la recherche de convivialité, de proximité et de produits de qualité.

Saleilles s'est donc lancé dans l'aventure et a ouvert officiellement son marché hebdomadaire le mercredi 14 juin 2017.

Le choix de son emplacement était évident : la place Albert Pouquet qui jouxte la mairie avec un site large, ouvert sur l'extérieur, fonctionnel et accessible, renforçant ainsi sa centralité. Il ne manquait plus que les commerçants...

Les administrés qui sont venus découvrir ce nouveau marché ont déjà apprécié le savoir-faire des commerçants et la qualité de leurs produits. Le ressenti est unanime. L'expression est identique : « *Enfin ! un marché manquait cruellement à Saleilles* ». Cette phrase, nous l'avons entendue dès l'ouverture et encore chaque mercredi. Nous en ferons un vrai programme qui offrira aux Saleillencs, en plus du service convivial des exposants, des animations : « **LES MERCREDIS DE SALEILLES** ».

Ce marché mérite que les saleillencs le visitent et le pratiquent régulièrement, comme le font déjà nos amis et voisins des communes les plus proches : Théza,

Alénya et St Nazaire.

Venez le découvrir, vous ne serez pas déçus : odeurs, goûts et couleurs éveilleront vos sens et quand bien même on n'achète pas, on peut s'arrêter pour flâner, discuter...on fait connaissance !

Sa réussite tient à une gestion rigoureuse, à des professionnels sérieux et à une surveillance constante et efficace du marché pour maintenir et faire perdurer une bonne ambiance partagée.

Mais, elle est surtout due à la gentillesse de ses commerçants et la qualité de leurs produits. De 30 commerçants au départ, ils sont maintenant 43 exposants de métiers différents qui offrent une large palette de produits chaque mercredi de 7h à 13h30.

Les derniers arrivés vous proposent : le Prêt à porter de marque pour Hommes ; le cuir et la fourrure (professionnel) ; les vêtements et les accessoires pour Bébé de 0 à 5 ans (fille et garçon) ; les bonnets, casquettes, écharpes et gants ; les bijoux or et argent pour hommes et femmes ; les collants raffinés et les chaussettes pour toutes et tous ; les paniers et les étoles de Madagascar, typiques ; les ceintures (toutes les couleurs au choix) ; les DVD et les films ; tout pour les chiens, les chats et les oiseaux, (accessoires et alimentaire) ; les jouets pour les petits ; le paradis de la Mercerie où l'on trouve tout et des écharpes de soie (un grand choix). Bref, de la diversité pour tous les goûts.

Mais l'alimentaire n'est pas en reste et aux étals déjà présents de fruits et légumes, de cuisine thaïlandaise ou méditerranéenne, de crêperie, de poissonnerie, de boucherie et autres sont venus se rajouter : les œufs bios, le brasseur de bière artisanale, les thés (vert, rouge, noir et parfums divers) à déguster avec des maxi cookies (3 compositions différentes, chocolat noir crumble, chocolat blanc et pignons, chocolat noir et céréales) sans oublier les mini pains d'épices au miel de Céret, tous les produits du nord (échalotes, oignons...) et les nougats (tendres, colorés ou classiques).

ALORS N'HESITEZ PLUS, VENEZ VISITER votre marché du mercredi ! Promenez-vous dans les allées, parmi les étals odorants et colorés, pour un moment de détente et de plaisir.

N'OUBLIONS PAS aussi les deux commerçants du samedi matin, installés sur la place face à la Mairie. Le spécialiste de la Rôtisserie depuis plus de 20 ans et le marchand de fruits et légumes qui l'a rejoint depuis 2 ans.



LES AFFAIRES SCOLAIRES

Afin de nous permettre d'établir la prévision des effectifs scolaires pour la prochaine rentrée, nous demandons aux parents des enfants nés en 2015 de bien vouloir contacter le Service des Affaires Scolaires de la mairie afin de vérifier que leurs enfants figurent bien sur le listing de recensement.

Contactez Carine VIALLEMONTTEIL, responsable des affaires scolaires, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30 au **04.68.37.70.87** ou bien à l'adresse mail : cviallemonteil@saleilles.fr

RENCONTRES DES AIDANTS AUTOUR D'UN CAFE



Le CCAS envisage de mettre en place, à compter du mois de mars 2018, un **café-rencontre** pour les hommes et les femmes qui aident et soutiennent un proche en perte d'autonomie.

Ces rencontres mensuelles destinées aux aidants seront encadrées par une psychologue de la Croix Rouge Française.

Les personnes intéressées par cette initiative sont priées de se faire connaître auprès de Mme PRIOUX du CCAS au 04.68.37.70.71

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis fin août 2017, toutes les collectivités françaises n'ont plus à traiter les dossiers relatifs à la délivrance de la carte d'immatriculation des véhicules car les démarches sont à effectuer par télé-procédure sur le site internet de l'ANTS :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

LES DÉMARCHES RÉALISABLES EN LIGNE :

1. **Demande de duplicata** correspondant à la téléprocédure :

« **Je souhaite refaire ma carte grise** (certificat d'immatriculation) » :

- En cas de perte,
- En cas de vol,
- En cas de détérioration de votre titre.

2. **Demande de changement d'adresse** correspondant à la téléprocédure : « **je modifie l'adresse sur ma carte grise** ».

3. **Demande de changement de titulaire** correspondant à la téléprocédure : « **j'achète ou je reçois un véhicule d'occasion** ».

4. **Déclaration de cession de véhicule** correspondant à la téléprocédure : « **je vends ou je donne mon véhicule** ».

5. **Téléprocédure complémentaire** correspondant à la téléprocédure : « **je souhaite faire une autre demande** » qui vous permet (depuis le 06/11/2017 pour notre département) :

- D'immatriculer pour la 1ère fois en France un véhicule neuf ou d'occasion,
- De signaler une erreur ou un changement sur vos données personnelles,
- L'actualisation de votre état-civil, de votre raison sociale et de votre état matrimonial :
 - L'ajout ou le retrait de la mention d'un copropriétaire,
 - La correction des données du titulaire,
 - Le droit d'opposition à la réutilisation des données personnelles à des fins de prospection,
- De signaler une erreur ou un changement sur la situation de mon véhicule :
 - Actualisation de la situation administrative,
 - Actualisation des données techniques,
 - Ajout ou retrait d'une mention d'usage,
 - Retrait ou remise en circulation,
 - Déclaration liée à un véhicule dangereux ou à détruire,
 - Demande de correction de données.
- D'obtenir un justificatif, un certificat de situation administrative détaillé, une fiche d'identification du véhicule ou autres demandes,
- De réaliser une démarche liée à un véhicule diplomatique : immatriculation, changement de situation du véhicule ou de son titulaire, retrait d'une immatriculation ou autres demandes.

The screenshot shows the homepage of the Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). The header includes the ANTS logo, a search bar, and a 'Mon Espace' button. Below the header, there are several service categories: Vos démarches, Les titres, Les solutions, Nos partenaires, L'international, Nos marchés publics, and Contacter l'ANTS. The main content area displays a grid of services with icons and text, such as 'Demander un permis de conduire', 'Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur', and 'Je vends ou je donne mon véhicule'. A blue button at the bottom right says 'ACCÉDER À VOTRE ESPACE'.

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet, ou pour toutes autres démarches administratives, les services de la Mairie sont à votre disposition au 04.68.37.70.70 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 13h.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent parvenir en mairie **jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus** (le samedi étant considéré comme un jour ouvrable).

Ainsi, une permanence électorale sera assurée en mairie **samedi 30 décembre 2017 de 9h30 à 11h30** (se munir de la carte nationale d'identité ou du passeport et d'un justificatif de domicile au nom de l'intéressé).



REGLEMENTATION EN MATIERE D'AUTORISATION ET DE FISCALITE S'APPLIQUANT AUX PISCINES

Bien souvent, les publicités indiquent à tort que les piscines jusqu' à 10 m² de surface ne sont pas imposées fiscalement. Or, toute piscine comprenant un bassin d'une surface inférieure ou égale à 10 m² échappe au caractère obligatoire de déclaration en mairie et n'est donc pas soumise à la taxe d'aménagement. En revanche, il vous appartient d'effectuer directement auprès des services fiscaux une déclaration fiscale à l'aide d' un imprimé modèle H 1 (Cerfa 10867*07 disponible sur Internet) car cette piscine est obligatoirement imposée sur vos taxes locales.

S'agissant d'une piscine comprenant un bassin d'une surface supérieure à 10 m², elle doit être déclarée en mairie par le dépôt d'une Déclaration Préalable. Votre piscine sera alors soumise, d'une part, à la taxe d'aménagement, d'autre part, à l'imposition sur vos taxes locales via un imprimé qui vous sera adressé directement par les services fiscaux (TH/TF).

INFOS BIBLIOTHÈQUE

LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« HISTOIRES DES BOUTS D'CHOUS »

Les rendez-vous littéraires des bébés se poursuivent avec:

- **Joëlle** de l'association "Lire et Faire Lire", samedi 13/01 de 10h30 à 11h15, autour de l'univers de Jeanne ASHBE;
- **Géraldine**, votre nouvelle lectrice, samedi 27/01 de 10h30 à 11h15, qui vous a préparé une sélection surprise...

Venez partager un moment d'échanges autour des livres et de la musicalité des mots avec vos tout-petits (0-3 ans).

Merci de vous **inscrire** auprès de votre bibliothèque.



LECTURE À VOIX HAUTE

Evadez-vous avec Martine Villard, votre lectrice du CLIC de la vallée du Tech, avec qui les histoires prennent vie, autour des nouvelles de Guy de Maupassant, le jeudi 18/01/18 à 14h30.

Ce moment convivial se terminera autour d'une collation. La navette du CCAS est toujours à la disposition des seniors saillencs qui ne peuvent pas se déplacer (appeler le CCAS au 04.68.37.70.71 ou au 06.35.07.95.62)

THÉ AUX LIVRES

La bibliothèque et l'Association "Lire et Faire Lire" vous invitent à découvrir les « top » et les « flop » des derniers albums jeunesse, mercredi 17/01 à 14h30. Joignez-vous à la table pour partager vos avis ou pour « récolter » des idées autour d'un thé ou d'un café...

Toutes ces animations sont gratuites.

Pour plus d'informations, contacter la bibliothèque au : 04.68.88.21.34 ou bien bibliotheque@saleilles.fr

CESSATION D'ACTIVITE

Mme Irène SERRANO, **masseur-kinésithérapeute**, vous informe qu'elle arrête son activité à partir du **31 décembre 2017**. Elle sera remplacée par Mme Tania SALAMANCA qui assurera la continuité des soins au cabinet sis 13, place de la République. Tél. : 04.68.22.33.25.



UNE M.A.M. A SALEILLES : "MAM'ZELLE BULLE"

La première maison d'assistantes maternelles sur Saleilles, fruit d'un travail de plus de 2 ans de deux assistantes maternelles agréées et diplômées, Mariane et Maeva.

Elle peuvent accueillir 7 enfants, de 2 mois à 4 ans, du lundi au vendredi, au 22 rue Jonquères d'Oriola, près du Gymnase.

Pour plus de renseignements : **Mariane** : 06.27.79.09.16 /

Maeva : 06.83.98.14.79 -

@ : mamzellebulle2017@gmail.com

A noter sur vos agendas

► **NOUVEL AN du Comité des Fêtes** : dimanche 31 décembre 2017, salle polyvalente de la mairie.

► **VOEUX DU MAIRE** : vendredi 5 Janvier 2018 à 18 heures, complexe sportif couvert « José ARRIETA ».

► **RIFLE du club de Football** : dimanche 7 janvier 2018 à 14 heures, salle polyvalente de la mairie.

► **THE DANSANT** : les dimanche 28 janvier et 25 février 2018 à partir de 15 heures dans la salle polyvalente de la mairie.

► **JOURNEE D'ANIMATIONS BRESILIENNES** : samedi 3 février 2018 à 13 h 30 dans la salle Grégoire, organisée par l'association VIBRACAO CAPOEIRA.

► **RIFLE des parents d'élèves et de l'équipe enseignante de l'école élémentaire** : dimanche 11 février 2018 à 14 heures dans la salle polyvalente de la mairie.

Bonne Année



2018

